

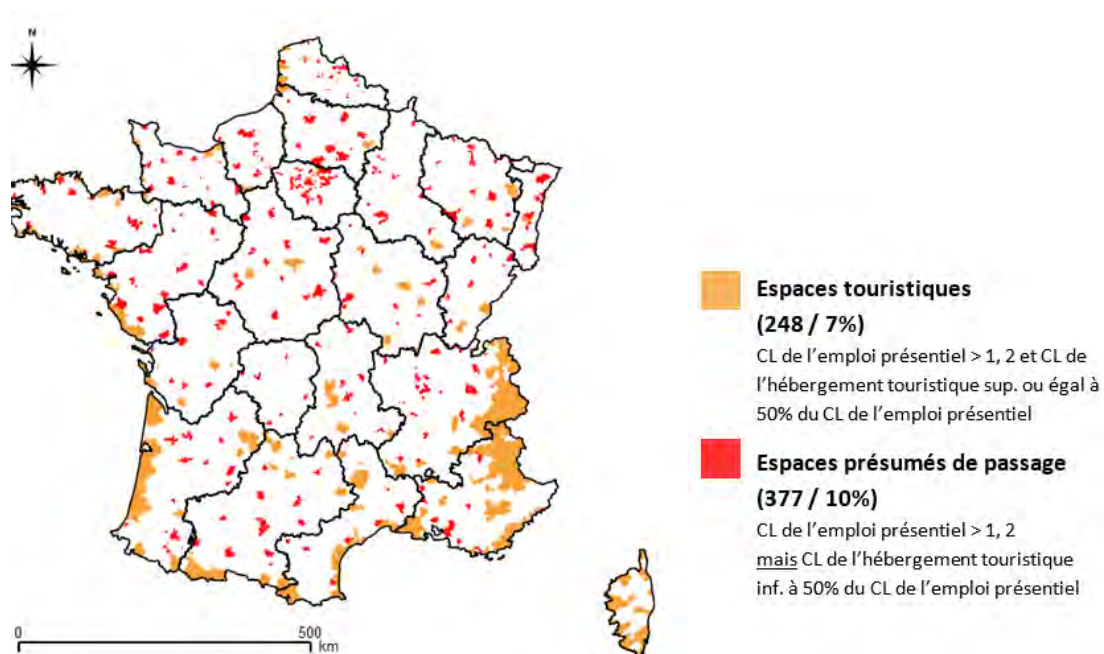
La consommation de passage : une autre figure de l'attractivité et du développement des territoires

par Jean-François RUAULT

Il est connu que le processus de métropolisation qui affecte l'environnement des grandes villes est de nature à intensifier les échanges économiques entre territoires et que le propre de la région parisienne est d'en offrir un exemple particulièrement puissant. Aussi, ces échanges sont saisis habituellement par un ensemble de flux géographiques relatifs à la fonction productive des métropoles. Néanmoins, en plus de leur fonction productive, les métropoles reproduisent en interne des échanges interterritoriaux qui permettent à leurs habitants d'effectuer des achats, se restaurer ou encore se divertir : une catégorie d'échanges peu documentée mais utile au suivi des richesses au sein des métropoles.

Dans le cas de la métropole francilienne, il s'agit d'une réalité ordinaire de son fonctionnement : une fois sur deux, le consommateur francilien quitte son territoire de résidence pour se rendre dans une autre commune ; et une fois sur cinq, il en vient même à consommer dans un autre département. Cette réalité quotidienne n'est pas sans conséquence pour les territoires infrarégionaux qui émettent et captent des flux de consommateurs. À l'échelle nationale, c'est ainsi 377 villes ou cantons qui affichent un surplus d'activité présentielle (commerce de détail, restauration, loisirs marchands, services à la personne...) inexplicable au seul regard de la population résidente ou de l'attractivité touristique (voir carte ci-dessous).

Les territoires de la consommation de passage (2010)



Source : réalisation de l'auteur, avec QGIS, DADS 2010

Nous estimons que l'explication de ce surplus d'activité vient de ce que nous appelons la « consommation de passage », c'est-à-dire d'un ensemble des dépenses effectuées par des visiteurs – non-

résidents par définition – qui sont présents dans un territoire pour la journée voire même quelques minutes. Les visites dont il s’agit ne sont pas nécessairement exceptionnelles et sont même souvent très fréquentes ; c’est ce qui confère d’ailleurs toute l’importance à la consommation de passage. À titre indicatif, le cumul à l’année des dépenses de restauration d’un salarié aux 35 heures équivaut plus ou moins à l’impact économique d’un touriste français en séjour durant 1 mois. Il n’est dès lors pas surprenant que les 377 territoires présumés de l’économie de passage soient principalement situés dans la proximité des villes, au sein des principales aires urbaines françaises, où ils y assurent une fonction commerciale de premier ordre.

Dans le cadre d’une thèse de Doctorat soutenue en décembre 2014, j’ai plus particulièrement approfondi le cas de l’Ile-de-France. Pour l’année 2010, la consommation de passage interdépartementale y aurait ainsi généré l’équivalent de 14,3 milliards d’euros de recettes commerciales (dans une perspective basse), soit une valeur très proche des 17 milliards d’euros générés par le tourisme. En considérant les transferts de consommateurs entre communes franciliennes, c’est même 50 milliards d’euros qui s’échangent entre territoire par seul jeu des pratiques de consommation. Plus encore, pour six des huit départements franciliens, le surplus d’activité apporté par la consommation de passage est supérieur à celui du tourisme. Force est de constater en effet que le tourisme est en Ile-de-France une ressource mal partagée, qui bénéficie très majoritairement à Paris, ou dans une moindre mesure à la Seine-et-Marne – sous l’effet d’Eurodisney. En l’absence d’atouts exceptionnels, les autres territoires franciliens se montrent moins à leur désavantage pour capter des consommateurs de passage que pour capter des touristes.

Bien d’autres aspects de ma thèse de Doctorat – synthétisés ci-après – complètent ce premier résultat. Tout d’abord, la consommation de passage répond à un certain nombre de déterminants et ne produit pas les mêmes effets selon que l’on considère les achats courants ou les dépenses de loisir par exemple. Ensuite, les territoires ont une inégale capacité à convertir des recettes commerciales (retombées brutes) en emplois et revenus pour leur population résidente (retombées nettes). Enfin, au regard de ce dernier constat, la consommation de passage se révèle être une source potentielle de cohésion socio-territoriale. En Ile-de-France, un lien se noue en effet entre les habitants « riches » de l’Ouest parisien, et ceux plus « pauvres » de l’Est – habituellement séparés par leur lieu de résidence – du fait que Paris est un lieu de consommation pour les uns et – l’activité économique ainsi générée aidant – un lieu d’emploi pour les autres. Il s’agit d’autant d’éléments à considérer afin de bien se saisir du présent sujet.

Pour aller plus loin et en accès libre :

Ruault, Jean-François (2014). [L'effet de la consommation de passage sur le développement et l'intégration métropolitaine des territoires en Ile-de-France](#). Thèse de doctorat. Paris Est.